

Thème 8 : Faut-il réguler les populations d'ongulés pour assurer le renouvellement des forêts? Si oui comment ?

Intervention de la part de Jacky Debrosse de la Fédération des chasseurs

Jacky Debrosse définit le rôle des chasseurs.

Il trouve le qualificatif de régulateurs désobligeant. Il assume que les chasseurs tuent et mangent les animaux, dans une démarche cohérente.

Il ne se retrouve pas dans le terme de régulateur. Pour lui, si il y a besoin de réguler les populations d'ongulés, il y a des gens missionnés, des lieutenants de louvèterie par exemple, pour un cas particulier.

Missions de service public : en 2019 dernière révision. Rôle technique, scientifique, pour apporter des éléments importants à la réflexion.

Les chasseurs jouent un rôle de connaissance de la faune, pour savoir s'il faut réguler les populations d'ongulés entre autres. Ils sont des sentinelles de la faune, au niveau sanitaire. Ils sont impliqués dans le réseau SAGIR, un réseau d'acteurs de terrain.

Ils fournissent des éléments aux scientifiques ou à l'État, par exemple avec les cas de grippe aviaire sur les animaux retrouvés morts. Ces données fournies par les chasseurs contribuent à améliorer la vie des animaux. Les chasseurs permettent aussi d'apporter un peu d'animation dans les villages ou parfois l'association de chasse est la seule activité qui permet de créer du lien entre les gens. Enfin les chasseurs ont aussi un rôle de passeurs puisqu'on compte 22 000 enfants dans les fédérations de chasse.

L'équilibre gibier forêt est une préoccupation qui occupe les chasseurs journalièrement depuis longtemps. Le rôle des chasseurs dans la régulation est un sujet de crispation : il y a besoin d'une vraie démarche technique/scientifique pour apporter de la crédibilité.

L'action des chasseurs permet d'évaluer les niveaux de prélèvement.

[Question d'un propriétaire forestier] 11M d'argent public pour le plan de relance en GE. Problème : les fédérations sont les seules à faire les plans de chasse et les minimas, les fédé des chasseurs ne veulent pas écrire aux chasseurs pour leur demander de respecter les plans. Quelle proposition pour aller vers un équilibre sylvo-cynégétique ? Par ailleurs quel est l'intérêt de l'agrainage jusqu'au 15 décembre quand à cette période il n'y a plus de cultures dans les champs?

Réponse de Jacky Debrosse : Ce discours est trop généraliste, la situation n'est pas aussi généralisable. Ce discours implique qu'il faudrait un plan d'éradication pour les ongulés, ce qui ne serait pas souhaitable pour la biodiversité.

En forêt privée, les courbes de réalisation sont assez bonnes, à l'ONF aussi il y a des bracelets non utilisés, il ne faut pas s'inquiéter de la sous réalisation des plans de chasse. Les chasseurs sont indispensables à cet équilibre. Enfin pour finir, il faut faire attention, ceux qui combattent la chasse combattent aussi la forêt.

Micro-trottoir

Christophe FOTRÉ, Directeur territorial ONF, DT Grand-Est

Les Assises des forêts et du bois du Grand Est sont l'occasion de débats, de confrontation des attentes entre les différents propriétaires et usagers. Cela peut être l'occasion pour l'ONF d'ajuster ses aménagements.

M. Fotré regrette qu'il y ait peu d'acteurs impliqués dans le débat public, pointant un isolement de l'ONF et des chasseurs, par exemple autour de la question d'équilibre sylvo-cynégétique. Il se demande pourquoi la DREAL n'apporte pas des éléments pour nourrir le débat.

Les discussions sont nécessaires si l'on considère la multifonctionnalité des forêts : puits de carbone, biodiversité, emplois, loisirs, filtration de l'eau... beaucoup de services écosystémiques, et donc d'acteurs, sont concernés.

En ce sens, la place du matériau bois devrait selon lui se renforcer dans le domaine de la construction (3 tonnes CO₂ sont émises pour fabriquer 1 t d'acier, 5 t de CO₂ pour du béton, quasiment 0 pour 1 t de bois).

Parallèlement, M. Fotré rappelle que les dépérissements ont augmenté ces dernières années, tandis que les émissions augmentent. Une des urgences consiste à limiter les émissions et à oeuvrer dans le sens d'une meilleure résilience des forêts face aux changements climatiques, par exemple en ayant recours à la migration assistée. Concernant la provenance endogène ou non des essences concernées par la migration assistée, Christophe Fotré répond : "Je n'ai pas de tabou." Le choix des essences, feuillues ou résineuses, dans le cadre des plantations est aussi un critère à observer, M. Fotré indiquant que 80 à 90% du volume de résineux était valorisé en bois-d'oeuvre, contre seulement 60 à 70% pour le volume de feuillus prélevés. Les utilisations dépendent par ailleurs du cours du pétrole.

Interrogé sur le recours aux protections dans le cadre de plantations par l'ONF, Christophe Fotré répond qu'il faudra sûrement revoir les standards de taux de reprise, à la baisse. Plusieurs causes sont abordées : les canicules et le gibier (entendre : "ça n'est pas toujours la faute de celui qui plante"). En tout état de cause, l'ONF vise un renouvellement par régénération naturelle en priorité, puis les dépérissements sont sujets à une appréciation sur le terrain. Le recours à des protections tient selon lui d'un constat d'échec, mobilisant des ressources humaines.

François PASQUIER, Un Zeste pour la Planète

François Pasquier était auparavant vice-président de la fédération française des Entrepreneurs des Territoires où il était référent Bois Énergie et représentant des entreprises de travaux forestiers, ainsi que gérant de la société Sundgaubois, d'où il démissionna en 2021.

Il participe aujourd'hui, avec Un Zeste pour la Planète, à la mise en place d'un écolieu dans les Vosges, près de Neufchâteau. Son objectif est de vulgariser et de sensibiliser un public aussi large que possible autour des questions forestières. Il aimerait en ce sens accueillir des jeunes et serait disposé à mettre en place des chantiers participatifs.

Aujourd'hui récent propriétaire de 515 hectares, il commence par "rattraper les erreurs des gestions passées (sols dégradés, etc.)". Il pratique ce qu'il décrit comme une "gestion de catastrophe".

Au sujet des Assises, François Pasquier se montre sceptique. Il n'a pas d'attentes, il est surtout présent pour nouer des contacts. Ayant connu la période du rapport Bianco, il a assez peu confiance dans ce genre de démarches. Il estime qu'il est difficile de changer de point de vue à son âge, et juge qu'en termes d'enjeux écologiques, les positions sont radicales et que peu de place est accordée aux compromis.

Alors qu'il a vu la multifonctionnalité s'affirmer comme un principe de gestion, il a le sentiment que la gestion forestière est de plus en plus marquée par la spécialisation des massifs (production, biodiversité...).

Yannick VERA, responsable Environnement et Développement local, ONF Verdun

Ancien commis de coupe dans le privé puis technicien forestier pour l'ONF, Yannick VERA est présent comme responsable environnement de l'ONF impliqué dans les questions transversales et territoriales qui touchent à la forêt. Il explique que dans ses missions, il a la chance d'avoir un directeur territorial ouvert, car des politiques forestières différentes peuvent s'appliquer selon les directions en France.

Il estime que les Assises des forêts et du bois sont essentielles pour permettre aux différents acteurs de discuter, d'échanger sur leurs positions respectives. Selon lui, la radicalité des positions est un problème qui freine ces discussions.

Il explique cependant qu'il lui est possible de sensibiliser efficacement les riverains et usagers, notamment dans le cadre de coupes sanitaires. Il met pour cela en place des outils de signalisation, organise des rencontres avec les acteurs concernés... Il laisse entendre que l'ONF peut sortir d'un relatif isolement que Christophe FOTRÉ décrivait, en assumant son rôle de médiateur.